comte de Wayne, a reçu de nombreuses lettres, venant de tous les points de l'Amérique, sur les activités de cette organisation. Il transmet ces documents au Département de la justice, à Washington, et demande l'aide de la police fédérale dans son enquête. Cela n'est pas inutile, si l'on considère que cette mystérieuse association a des ramifications partout dans les Etats-Unis. Des plaintes sont parvenues également de Dallas (Texas), portant plus particulièrement sur les nombreuses scènes de lynchage qui ont lieu dans cet Etat.

Un nommé Arthur F. Lupp, qui porte le grade de « brigadier général » dans la Légion, a été mis en cause par un des hommes arrêtés ces jours derniers, Dayton Lein. Celui-ci a révélé que Lupp lui avait fourni le revolver avec lequel il avait exécuté Charles A. Poole, condamné par l'organisation.

En dehors du lynchage de nombreux nègres, on peut prêter sans risquer d'exagérer une quantité considérable de crimes et de délits divers à la Légion noire, notamment des incendies de maisons de commerce ou d'usines et celui, certainement, de l'autel de l'église du Rév. Charles E. Coughlin. La lutte contre ce prêtre fut d'ailleurs encore plus active après qu'il eut proclamé sa volonté d'aider le procureur Mac Crea à rechercher les causes de cet incendie qui, selon lui, ne pouvait nullement être attribué à un court-circuit.

La courte séance de rentrée du Sénat

Paris, 2 juin. — La séance de rentrée est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney. MM. Albert Sarraut, Paul-Boncour, Camille Chautemps sont au banc du gouvernement.

Le président prononce un éloge ému de M. Henry Chéron, décédé pendant les vacances parlementaires.

L'assemblée écoute dans un profond silence, l'hommage rendu au sénateur du Calvados et souligne de ses applaudissements les dernières paroles de son président.

Puis c'est l'incident attendu : quatre ou cinq suffragettes, qui ont pris place dans les tribunes du public qui surplombent le côté gauche de l'hémicycle, lancent ces tracts en faveur du suffrage féminin.

L'incident ne cause aucune émotion et le président, qui faisait part à ses collègues des rapports déposés sur le bureau de la haute assemblée, n'interrompt pas sa lecture. Les féministes quittent d'elles-mêmes la tribune, sans attendre l'invitation des huissiers.

M. Jeanneney propose au Sénat de laisser à son président le soin de le convoquer de nouveau. Il en est ainsi décidé et la séance est levée à 15 h. 25.

LE CARDINAL VAN ROEY EST REÇU A L'ÉLYSÉE

Paris, 2 juin. — Le Président de la République a reçu, mardi après-midi, le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, primat de Belgique.

Une rixe de matelots ivres dans le rapide Marseille - Paris

Un quartier-maître mord profondément son antagoniste, dont le pouce a dû être amputé

Avignon, 2 juin. — Dans le rapide n° 22 Marseille-Paris, une discussion entre plusieurs matelots pris de boisson a rapidement dégénéré en une rixe violente au cours de laquelle un des antagonistes a été blessé. Ces matelots, qui appartiennent tous au pétrolier « Garonne », du 5e dépôt des Equipages de la Flotte, à Toulon, se rendaient en permission pour les fêtes du lundi de la Pentecôte.

Ce sont le quartier-maître Lucien Schmittinger, 22 ans, et les matelots Jean Tutrulic et Yves Bars, tous deux âgés de 21 ans.

En arrivant à Avignon, à la suite de nombreuses libations, tous trois avaient à peu près perdu toute raison.

Tandis que Tutrulic se couchait ivre-mort sur la banquette d'un compartiment, le quartier-maître Schmittinger et le matelot Bars se disputaient pour un motif futile. Le convoi atteignait Orange, lorsque la discussion devint vive au point que Schmittinger, à bout d'arguments, se jeta sur son camarade en le mordant profondément au pouce jusqu'à l'os. Blessé et perdant son sang en abondance, Bars se précipita en titubant dans les lavabos pour essayer de laver sa plaie. Schmittinger, au paroxysme de la colère, le poursuivit en brandissant un couteau. Dans sa marche, il brisa, à coups de poing et de coude, plusieurs glaces du couloir et, arrivé devant les lavabos où Bars s'était réfugié, il essaya, mais en vain, d'enfoncer la porte.

Quand le convoi s'arrêta à Valence, les gendarmes avisèrent tout d'abord le matelot Tutrulic, qui n'avait pas cessé de dormir. Le quartier-maître était découvert ensuite dans le compartiment où il s'était réfugié. Il accueillit les gendarmes très simplement, et paraissait dégrisé, mais lorsque lui fut intimé l'ordre de descendre à Valence, il entra de nouveau dans une violente colère.

Il fallut que les gendarmes fissent appel à la complaisance de plusieurs voyageurs pour pouvoir maîtriser le forcené.

D'une force herculéenne, le quartier-maître réussit, d'un violent tour de poignet, à briser les chaînes que les gendarmes lui avaient passé aux mains.

Il fallut réquisitionner une camionnette automobile du 504e R.C.C. pour pouvoir le transporter à la brigade de gendarmerie.

Cependant, à l'hôpital, où il avait été conduit, Bars, perdant son sang en abondance, dut subir l'amputation du pouce.

Le quartier-maître Schmittinger a été écroué sous l'inculpation de violences, outrages à gendarmes, ivresse et rebellion. Quant à Tutrulic, il s'en est tiré avec une simple contravention pour ivresse publique.

— M. Albert Lebrun s'est rendu au nouveau siège social de la Société nationale d'encouragement au bien où il a inauguré une plaque commémorative et s'est vivement intéressé à une collection d'autographes qui lui ont été présentés par M. Gustave Kass, directeur général.

La situation politique en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La candidature de M. Herriot à la présidence de la Chambre va être soumise à la réunion de la délégation des gauches

Paris, 2 juin. — Au cours du bref échange de vues qui a eu lieu mardi matin, entre les représentants des groupes de gauche, il a été convenu que la candidature de M. Edouard Herriot à la présidence de la Chambre serait soumise, mercredi, à la réunion de la délégation des gauches.

M. Fernand Bouisson ne sera pas candidat

Paris, 2 juin. — M. Fernand Bouisson a fait aux membres de la presse la déclaration suivante :

« Depuis bientôt dix ans, trois Assemblées de majorités diverses m'ont appelé, puis maintenu à la présidence; toutes trois reconnaissaient ainsi que la fonction présidentielle peut et doit être située en dehors et au-dessus des partis.

» Je veux rester fidèle à cette doctrine, à l'heure même où l'on veut donner à cette élection, un caractère politique. Il ne saurait être dans mes intentions de me séparer de mes amis ou

(Ph. N.Y.T.)

M. JACQUES DUCLOS

Pour la première fois, les communistes briguent une vice-présidence de la Chambre des députés. Ils ont choisi M. Jacques Duclos, secrétaire général de leur groupe, pour candidat.

de provoquer parmi eux, des divisions. Malgré l'insistance affectueuse d'un très grand nombre de mes collègues, je ne suis pas candidat. »

Quant aux autres membres du bureau, la répartition sera faite selon la règle de la proportionnelle; pour les vice-présidents (quatre fauteuils étant réservés pour la majorité et deux pour l'opposition) et pour les secrétaires (cinq sièges sur douze étant attribués à la minorité). Pour les questures, cette règle ne serait pas appliquée.

La délégation des gauches aura, en outre, à délibérer sur les propositions de loi que le groupe communiste a l'intention de présenter à son approbation.

La vérification des opérations électorales

Les travaux des bureaux de la Chambre se sont poursuivis mardi après-midi et ont abouti, dans la plupart des cas, à des propositions de validation des élections contestées. C'est ainsi que plusieurs personnalités politiques dont le sort restait incertain, à la fin de la matinée, comme MM. Fernand Bouisson, Pietri, Adrien Marquet, Campinchi, Hippolyte Ducos, Raymond Patenôtre, Pebellier, de Montrelembert, sont proposées pour la validation.

Parmi les députés dont la validation est encore en instance devant les bureaux ou les sous-commissions figurent: MM. Jean Chiappe, Philippe Henriot, L.-J. Malvy, ainsi que M. F. Valat, maire d'Alès.

Il est probable que, dans ces conditions, le nombre des invalidations réclamées par les bureaux sera peu élevé et ne dépassera peut-être pas trois ou quatre. La Chambre statuera, mercredi matin, sur toutes les élections pour lesquelles les bureaux ont conclu à la validation. C'est seulement au cours de séances ultérieures que les invalidations demandées seront mises en discussion.

Une réunion des élus radicaux des deux Chambres

Paris, 2 juin. — Les membres de la Gauche démocratique du Sénat appartenant au parti radical-socialiste, se sont réunis, place de Valois. La réunion avait pour objet de fixer l'attitude des sénateurs valoisiens, en vue de la convocation du comité Cadillac, qui sera appelé à délibérer, conformément à la règle établie, quand le président de la République aura investi officiellement, le nouveau chef du Gouvernement. Cette assemblée, qui se tiendra, comme on sait, au Palais-Bourbon, groupera les élus radicaux des deux Chambres et les membres du bureau du parti.

M. Delthil, sénateur, membre du bureau exécutif, a présidé les débats qui ont porté sur la question de la réforme du parti. Le groupe s'est déclaré prêt à accorder son appui au gouvernement de rassemblement populaire que fera M. Léon Blum. La question de l'unité de vote a également fait l'objet d'une discussion. Les sénateurs valoisiens ont décidé, à cet égard, de se concerter à la veille de chaque débat important, afin de déterminer l'attitude à observer au moment du scrutin.

La reconstitution du groupe de la Gauche indépendante

Le groupe de la Gauche indépendante s'est reconstitué; il est composé notamment, dès à présent, de MM. J.-M. Renaitour (Yonne), Michard-Pellissier (Hautes-Alpes), Delcmeorbe (Basses-Pyrénées), Beron (Moselle), Piancke (Nord), etc...

S'y sont apparentés administrativement les groupes suivants: parti Camille Pelletan, MM. André Albert (Deux-Sèvres), Camus (Seine-et-Oise), Chateau (Charente-Inférieure); parti frontiste, MM. Bergery (Seine-et-Oise), Isard (Meurthe-et-Moselle); parti de l'Unité ouvrière, MM. Gelis (Seine), Chasseigne (Indre), Fiard (Aube), Emile Perin (Nièvre), Petrus Faurer (Loire), Sellier (Seine); parti néo-socialiste, MM. Cayrel (Gironde); parti de la Jeune République, MM. Philippe Serre (Meurthe-et-Moselle), Leroy (Vosges), Blanchouin (Maine-et-Loire) et Boulet (Hérault).

Le groupe a désigné comme secrétaire, M. Renaitour et comme secrétaire adjoint, M. Michard-Pellissier.

Le parti communiste prend l'initiative de constituer un groupe des députés de la Seine

Au programme : « Redonner à Paris sa splendeur »

Le parti communiste vient de prendre l'initiative de la constitution du groupe des députés de la Seine. En son nom, M. Marcel Gitton vient d'adresser à tous ses collègues du département, une lettre pour les inviter à lui envoyer leur adhésion. Il leur soumet un certain nombre de propositions destinées à redonner à Paris sa prospérité et sa splendeur et à faire revivre le tourisme qui joue un rôle important dans le commerce et certaines industries de la région parisienne.

Les manifestations du 14 juin en France pour célébrer la victoire du « Front populaire »

Nous publions, à titre documentaire, la note suivante :

« Le Comité national du rassemblement populaire rappelle à toutes les organisations adhérentes, à tous les Comités régionaux et locaux, que la date du 14 juin a été choisie pour célébrer, dans toute la France, la grande victoire électorale des 26 avril et 3 mai 1936. Il souhaite que des manifestations soient organisées dans toutes les localités, qu'elles se déroulent dans le calme et la joie et que, ne comportant aucun discours, elles soient marquées par un défilé populaire, par des rejouissances en plein air et par la lecture publique d'une courte déclaration dont le texte sera communiqué en temps utile.

« Une manifestation centrale aura lieu à Paris. »

Les cadeaux des suffragettes aux sénateurs :

Du myosotis (Ne nous oubliez pas) ;

Des chaussettes (Elles seront raccommodées même si vous nous donnez le droit de vote)

Paris, 2 juin. — Un peu avant l'heure fixée pour la séance de rentrée du Sénat, une assez forte équipe de suffragettes, Mme Louise Weiss en tête, a pris position au carrefour de la rue de Vaugirard et de la rue de Tournon, face à l'entrée principale du Palais du Sénat. Sans que le service d'ordre ait à intervenir, la manifestation se déroule dans le calme et la bonne humeur.

Les féministes étaient des calicots, sur lesquels on lit les mots : « La femme doit voter ».

Mme Louise Weiss et ses amies abordent les membres de la Haute-Assemblée qui se préparent à pénétrer au Luxembourg et leur offrent quelques fleurs des champs et une paire de chaussettes. Tout souriants, les sénateurs refusent ce présent inattendu.

D'autre part, les féministes qui se sont livrées à une manifestation dans les tribunes du Sénat, ont été conduites à la questure, mais elles n'y ont pas été retenues. Les suffragettes ont lancé dans l'hémicycle des tracts en faveur du vote féminin. Des petits bouquets de myosotis auxquels étaient épinglés un papillon portant ces mots : « Nos meilleurs vœux pour la nouvelle législature, mais ne nous oubliez pas ». Enfin, quelques paires de chaussettes avec l'inscription : « Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccomodées. »

Cette manifestation n'a provoqué de la part des sénateurs, que quelques commentaires amusés.

LES ENTRETIENS DE M. ALBERT SARRAUT

Paris, 2 juin. — Le président du Conseil a successivement reçu, dans la matinée, sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne ; M. d'Ormesson, le nouvel ambassadeur de France au Brésil; M. Guillon, résident général de France en Tunisie.

M. Albert Sarraut a ensuite conféré avec M. Marcel Régnier, ministre des Finances.

LE MYSTÉRIEUX VOYAGE EN ITALIE DU CHANCELIER SCHUSCHNIGG

Rome, 2 juin. — Le voyage du chancelier Schuschnigg en Italie, s'entoure du plus grand mystère. On apprenait lundi, que le chef du gouvernement autrichien devait venir en Italie dans la journée en avion. La légation d'Autriche à Rome, déclarait tout ignorer, tandis que le ministre d'Autriche, alors à Venise pour l'inauguration de l'exposition « La Biennale », disait qu'en effet, le chancelier avait manifesté le désir de venir en Italie, mais qu'il y avait renoncé.

En tout cas, le mauvais temps ayant empêché le voyage par avion, le chancelier partait à 22 heures de Vienne par le train. Il est arrivé mardi matin, à 11 heures à Venise, et s'est rendu aussitôt au champ d'aviation. Un appareil spécialement mis à sa disposition l'attendait, et le chancelier repartait aussitôt pour une direction rigoureusement tenue secrète.

On affirme à Rome qu'il se rendrait dans une ville de la haute Italie, qu'il y passerait jusqu'à samedi, une période de repos, au cours de laquelle il verrait toutefois M. Filvio Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

M. Kurt Schuschnigg, parti de Venise en avion, est arrivé à 13 h. 30, à Florence, d'où il est parti en automobile pour Viareggio. La villa où l'impératrice Zita descend généralement à Viareggio, est fermée et aucun membre de la famille des Habsbourg ne s'y trouve actuellement.

Il semble en tout cas que, soit la situation intérieure de l'Autriche, soit la détente marquée des rapports italo-allemands, explique ce déplacement imprévu et, en principe secret.

L'extension des grèves

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une nouvelle extension de la grève mardi après-midi

Au cours de l'après-midi, la grève s'est étendue à de nombreuses usines de la région parisienne intéressant diverses industries, en particulier : aux usines Sagem, Le Gaz, de Nanterre ; les Pâtes dentifrices du docteur Pierre, les Laiteries Gendrain, es Peintures Guillaumet, la Société des radiateurs d'Argenteuil, la teinture Invicta, La Société alsacienne des câbleries, les lampes de T.S.F. Niotron, la Compagnie nationale des radiateurs, les camions Latil, les jambons Olida, les treillages Mondon, l'Air liquide (à Bagnolet et à Boulogne), La Compagnie mécanique de Luchaire, le Cirage français, les usines Compain, l'entreprise de construction de bateaux Valtra, la peinture Valentine; la Compagnie des émeris, les Chantiers aéro maritimes de la Seine, la Société air et feu, la société Orane, les usines Thybault et Obry, la Compagnie continentale des compteurs, les condensateurs de Trévoux, les usines Lobstein, la Métallurgie franco-belge, les établissements Sultzer, le Val d'or, Grenier, Babcock et Wilcox, Letellier, Weil, Dreyfus, fabriques réunies de lampes électriques Gahin-Daudet, Ateliers des wagons-lits Lemercier, établissements Sonora, Ravelin, Bertrand Faure, établissements Perrodo, établissements Porcher, la Flèche de Brehan, Aciéries de Micheville, établissements Cité, biscuiterie Huntley Palmers, Electro mécanique du Bourget, Société métallurgique, la Précision moderne, les pompes Biat, Fers émaillés, Société Drouard et Gillot, Coutellerie Saint-Ouen, Société Jager, établissements Seignol et Ollier, l'Hewitté.

D'autre part, les ouvriers de l'usine Caudron, à Issy-les-Moulineaux, qui avaient repris le travail le matin, l'ont cessé de nouveau, à la suite d'un différend survenu avec la direction.

Enfin on signale qu'une certaine nervosité règne parmi le personnel des usines Renault, à Billancourt, qui a interrompu le travail à diverses reprises, pendant quelques minutes, au cours de la journée. Ces interruptions auraient été provoquées par des tracts distribués par les ligues d'extrême droite.

Les usines occupées

On signale, mardi après-midi, parmi les usines en grève et occupées par le personnel ouvrier, celle de la Compagnie nationale des radiateurs, à Aulnay-sous-Bois, Dammarie-les-Lys, Argenteuil, Clichy, Saint-Ouen et Blanc-Mesnil, occupant 3.000 ouvriers.

Les grèves en Seine-et-Oise

Versailles, 2 juin. — On a enregistré mardi, de nouvelles grèves en Seine-et-Oise, dans les établissements suivants: les Chantiers aéromaritmes de la Seine (hydravions), comprenant 350 ouvriers; la Cellophane, à Bezons, 550 ouvriers; Société des ascenseurs Otis-Pifre, à Bezons, 230 ouvriers; le Joint français, à Bezons, 100 ouvriers; le Palladum, à Argenteuil, 280 ouvriers; Etablissements Gardy (appareillage électrique), Argenteuil, 520 ouvriers; La Lorraine (aviation), 1.500 ouvriers, à Argenteuil; Ilyne Berline (appareillage électrique), 120 ouvriers, Argenteuil; Société forges et chaudronnerie (air et feu), 64 ouvriers, Argenteuil; usines d'aviation des Ateliers du Nord de la France, aux Mureaux, 400 ouvriers; usines d'aviation Bréguet, à Villacoublay, 1.200 ouvriers; Entreprises Vandevalle, chantiers et constructions pour la ville de Paris, à Saint-Cloud, 350 ouvriers; fabrique de bougies K.L.G. à Saint-Cloud, 300 ouvriers; Maison Latil, à Saint-Cloud, 130 ouvriers; lampes Mag, à Saint-Cloud, 150 ouvriers; usine Chanard (appareils de ventilation et cuisines roulantes pour l'armée) à Reuil, 100 ouvriers; Etablissements Thome-Grumbach (fonderie) à Reuil, 140 ouvriers; Usines métallurgiques de Saint-Gratien, 100 ouvriers.

Une reprise du travail dans la métallurgie

Par contre, la grève sur place, dans la métallurgie, était terminée mardi matin, dans les usines où les ouvriers avaient obtenu satisfaction et promis de reprendre le travail, après la réunion de la Commission paritaire.

C'est ainsi que chez Renault, à Billancourt, Citroën, à Javel, Nieuport, à Issy-les-Moulineaux et Farman, à Boulogne-sur-Seine, les ateliers ont leur physionomie habituelle. Chacun a repris sa place dans le calme. En ce lendemain de fête, on peut assurer que le nombre des ouvriers demeuré encore à faire de la « grève sur place » reste, comme il était annoncé hier soir, approximativement de 5.000. Ils se répartissent en une quinzaine d'usines et d'industries de moindre importance.

Signalons que la situation est inchangée chez Lavalette, à Saint-Ouen, où les ouvriers ont été parmi les premiers à déclencher le mouvement et occupent les ateliers depuis bientôt huit jours.

Ils attendent toujours la réponse de la direction, de même que les métallurgistes de chez Técalémit, à Puteaux, Bennes Pillot, à Colombes ; Gosselin, à Paris ; Alsthom, à Levallois-Perret, etc.

Un communiqué du groupe des industries métallurgiques

Paris, 2 juin. — Le groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne communique :

« Le Conseil d'administration du groupe des industries métallurgiques, s'est réuni mardi matin.

» Il a constaté que le mouvement d'occupation avait repris aujourd'hui dans les industries métallurgiques dans des proportions considérables, contrairement à la position qui avait été définie au début des pourparlers.

» A midi, 51 établissements nouveaux se trouvaient occupés, soit au total 66. Il est à peu près certain que le mouvement s'étendra encore dans l'après-midi dans les mêmes industries.

» D'autre part, dans l'industrie chimique, dix établissements importants étaient occupés.

Il apparaît évident, dans ces conditions, que le mouvement n'a plus pour but des revendications particulières concernant les usines dans lesquelles il se produit. On a, d'ailleurs, recueilli des communications écrites qui prouvent une intervention extérieure aux usines. Ailleurs le Conseil d'administration a été informé que les entraves à la liberté individuelle vis-à-vis d'agents de la direction, se multiplient. »

M. Sarraut confère avec le bureau de la C.G.T. et signale les atteintes à la liberté individuelle

Paris, 2 juin. — Ayant été informé que, dans certaines usines, peu nombreuses d'ailleurs, des directeurs avaient été retenus à l'intérieur de leurs établissements par les grévistes, M. Albert Sarraut, président du Conseil, a convoqué mardi soir, au ministère de l'Intérieur, le Bureau confédéral de la C.G.T.

M. Sarraut, qui était assisté de M. Frossard, ministre du Travail, s'est entretenu avec les délégués, de l'extension prise par la grève et leur a demandé instamment de faire auprès des ouvriers toute diligence pour que soit réprimée toute atteinte à la liberté individuelle et pour qu'aucun incident ne se produise. Les délégués ont été d'accord avec M. Albert Sarraut et ont promis d'entreprendre immédiatement les démarches nécessaires.

Les ouvriers d'une imprimerie se mettent en grève, à Clichy

Les ouvriers de l'imprimerie Paul Dupont, 12, rue du Bac-d'Asnières, à Clichy, se sont mis en grève mardi matin et occupent l'établissement.

Un cabaret de nuit, à Paris, occupé par le personnel

M. Volterra, directeur du Lido, ayant, déclaré qu'il allait être contraint de fermer son établissement, le personnel décida d'occuper ce cabaret. Les 120 employés — artistes de l'orchestre, caissières, dames du vestiaire, maîtres d'hôtel, garçons, etc. — ont passé la nuit sur des lits de fortune et se trouvaient encore dans l'établissement mardi matin.

Un communiqué du Syndicat des employés d'hôtels, cafés et restaurants

Dans un communiqué à la presse, le Syndicat des employés d'hôtels, cafés et restaurants de la région parisienne, met en garde ses adhérents, à propos de la grève qui a éclaté dans un établissement parisien, contre toute décision précipitée.

On apprend, d'autre part, que les employés des hôtels, cafés et restaurants tiendront, vendredi soir, une grande réunion au cours de laquelle d'importantes décisions pourront être prises, en ce qui concerne le déclenchement possible d'un mouvement de revendications.

Une grève à Vierzon-Village

Bourges, 2 juin. — Une grève a éclaté dans une usine de Vierzon-Village. Cette maison, qui fabrique des persiennes métalliques, emploie une centaine d'ouvriers.

Samedi dernier, ceux-ci soumirent à la direction une demande d'augmentation de salaires de dix pour cent, et un cahier de revendications. Au cours de l'après-midi, la direction annonçait par voie d'affiches, qu'un relèvement des salaires était envisagé, allant de 5 à 10 % et que de nouveaux barèmes seraient communiqués, mardi à 16 h. Mardi matin, les ouvriers sont rentrés comme à l'habitude, mais ils ont fait la grève des bras croisés. Ils ont été ravitaillés sur place, lors du repas de midi.

La C.G.T. recommande aux grévistes de laisser libres les allées et venues du personnel dirigeant des usines

Paris, 2 juin. — Le bureau confédéral et le bureau de l'Union des syndicats, appellent l'attention des ouvriers en grève, sur la nécessité absolue qui s'impose à eux et à tout le mouvement ouvrier, de maintenir l'ordre dans les mouvements en cours. Ils signalent notamment à l'attention des ouvriers, que la difficulté de circulation dans et hors des usines, imposée à quelques directeurs d'établissements, ont été exploitées dans l'intention de discréditer les mouvements en cours.

La C.G.T. et l'Union recommandent de manière pressante aux ouvriers en grève sur le lieu du travail, d'empêcher le renouvellement de tels incidents. Les ouvriers en grève n'ont nullement l'intention de retenir le haut personnel dirigeant, lequel doit rester libre d'entrer et de sortir des établissements. En outre, la C.G.T. et l'Union invitent les travailleurs en grève à organiser, eux-mêmes leur service d'ordre.

Les travaux des sous-commissions pour le règlement du conflit

Les quatre sous-commissions nommées, lundi, se sont réunies rue de Varenne, à la direction du travail. La sous-commission dite des salaires, s'est mise d'accord sur un certain nombre de points préalablement à l'examen du barème général des salaires qui sera fixé par catégories d'industries. La discussion sur ce barème interviendra mercredi matin. Par contre, la sous-commission chargée d'examiner la question des congés payés n'est pas arrivée à un résultat concret, les représentants des patrons demeurant sur leurs positions. Ces derniers, en effet, déclarent que les congés payés doivent être institués par voie législative et qu'un texte à ce sujet, déjà voté par la Chambre, est en instance devant le Sénat.

Toutefois, les représentants du ministre du Travail ont demandé aux employeurs de bien vouloir examiner de nouveau le problème.

La sous-commission concernant les délégués d'atelier a examiné un projet en quatorze articles, dont les treize premiers ont été adoptés, le quatorzième a été réservé. Il est relatif aux attributions des délégués d'atelier. Les ouvriers ont accepté la rédaction de l'article proposé par M. Piquenard, directeur au ministère du Travail, qui avait repris un projet déposé par M. Albert Thomas pendant la guerre.

En ce qui concerne la quatrième sous-commission concernant les dispositions générales et annexes du contrat collectif, elle a abouti à un accord provisoire sur un certain nombre de points. Mais, faute de temps, elle n'a pas abouti à un accord définitif et en conséquence, elle reprendra ses travaux, mercredi à 15 h.

Les représentants patronaux et ouvriers, qui ont participé, mardi, aux travaux des quatre sous-commissions, ont manifesté une bonne volonté et un désir réciproques pour qu'un règlement intervienne le plus rapidement possible.

La grève de Fives-Lille

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Application de la semaine de 40 heures avec augmentation des salaires suivant les catégories et notamment pour les apprentis.

Congé annuel de 15 jours payés.

Désignation d'un délégué à l'hygiène par atelier. Distribution de lait aux ouvriers peintres et soudeurs. Libre choix du médecin pour les visites médicales, etc.

Les ouvriers occupent l'usine

Le mouvement avait commencé vers 11 heures et au moment du déjeuner, les ouvriers ne quittèrent pas les vastes ateliers. Seuls, les employés se rendirent chez eux pour prendre leur repas, mais à leur retour, à 14 heures, les employés dessinateurs firent cause commune avec les ouvriers qui avaient fait appel à leur solidarité pour rester sur place jusqu'à complète satisfaction.

Des équipes s'organisèrent bientôt pour assurer le ravitaillement des occupants et leur installation dans l'usine en vue de passer la nuit. Certains se préoccupèrent de faire apporter de la paille et des couvertures pour le couchage, des vivres et des instruments de musique en vue de passer le temps que dureront les pourparlers, de la façon la plus agréable possible.

Cette forme de grève, calquée sur le vaste mouvement organisé dans la région parisienne, a soulevé un vif émoi dans le populeux quartier de Fives où les bruits les plus divers se répandent très rapidement.

On assurait que, dès mercredi, d'autres firmes métallurgiques seraient atteintes et que les directions seraient présentées pour l'acceptation de cahiers de revendications identiques.

Un discret service d'ordre circule aux abords des bâtiments de la Compagnie de Fives-Lille.

A 22 heures, on nous a déclaré qu'aucun incident n'était à signaler pour la journée.

La crise ministérielle en Belgique

LETTRE DE BRUXELLES

Les déclarations de M. van Zeeland

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 2 JUIN 1936.

Les déclarations faites à la presse par M. van Zeeland sont assez déroutantes. L'ancien premier ministre se retire après quatorze mois de gouvernement. Il estime avoir assez fait, bien qu'il reconnaisse que son œuvre n'est point terminée. Il veut se consacrer à l'éducation de ses enfants. Cela part d'un bon naturel. Mais l'impression causée par ces paroles n'est point bonne. On considérait M. van Zeeland comme l'homme de demain, comme il était l'homme d'hier. Tous les partis lui faisaient personnellement confiance. Ils n'ont vraiment plus assez d'hommes pour voir sans regret s'éloigner une personnalité comme celle de M. van Zeeland. Si tous ceux qui ont quelque autorité, si tous ceux qui sont aux postes de défense ou de conquête sociales allaient imiter le chef du gouvernement d'hier et se retirer après quatorze mois d'action, où irait le pays? Aussi, malgré ses déclarations, on croit généralement que M. van Zeeland, scrupuleux du vote du 24 mai, veut laisser M. Vandervelde tirer toutes les conséquences logiques du scrutin, et qu'en cas d'échec de ce dernier, il se mettra encore à la disposition du Roi.

Calcul dangereux sur lequel les expériences constatées dans plusieurs pays d'Europe jettent une clarté significative. Ce n'est pas que le socialisme belge soit démuni de sagesse et de valeur. Il a des hommes de premier plan. Mais son arrivée en maître au pouvoir serait décisive pour l'avenir du pays et ce ne serait pas la moindre déception que les catholiques auraient enregistrée dans ces derniers temps que celle de voir le parti socialiste leur imposer ses directives et une position diminuée, alors que non seulement ce parti n'a pas la majorité dans le pays, mais est sorti affaibli des dernières élections et que le Parlement actuel est plus antisocialiste que le précédent.

Les catholiques belges vont se trouver ainsi à une croisée dramatique des chemins, d'autant plus que les socialistes, harcelés par le communisme, ne pourront pas toujours écouter la voix de la sagesse qui parle souvent dans la conscience de leurs chefs, qui seront ainsi amenés à toujours aller plus loin qu'ils ne le voudraient eux-mêmes. A moins que les déclarations de M. van Zeeland soient sans lendemain, et que le premier ministre d'hier ne comprenne le vœu de tous les partis qui mettent en lui leur confiance pour que ce ne soit pas un ministre de révolution mais d'évolution hardie et sage à la fois qui se mette au gouvernail du pays.

S.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Bruxelles, 2 juin.

La crise se déroule suivant les prévisions. M. van Zeeland ayant décliné la charge de constituer le gouvernement, c'est à M. Vandervelde que le Roi a fait appel mardi matin. Le chef socialiste a commencé par réunir la Commission des Douze, chargée de représenter le parti socialiste au cours des tractations préliminaires à la constitution du cabinet.

On sait que le Congrès socialiste réuni lundi, n'a pas posé la candidature du parti au gouvernement mais a plutôt penché vers la constitution d'un nouveau gouvernement van Zeeland. La mesure était sage. Si l'on ne peut plus gouverner sans les socialistes, à plus forte raison, ne peut-on gouverner sans les catholiques et sans la désunion qui existe encore dans leurs rangs, malgré la défaite du 24 mai, ils seraient encore les maîtres de la situation.

Quoi qu'il en soit, à la sortie du Palais, M. Vandervelde a déclaré que le Roi lui avait demandé si le parti socialiste, comme étant le plus nombreux de la Chambre, pouvait constituer le Cabinet.

« Le Roi, espère, a-t-il ajouté, que je pourrai lui donner une réponse le plus tôt possible et, dans l'affirmative, que je pourrai lui désigner la personnalité la plus apte à réaliser un gouvernement d'union nationale. »

On remarquera que M. Vandervelde n'a pas employé le mot « gouvernement socialiste », mais « gouvernement d'union nationale. »

Premières consultations

M. Vandervelde a réuni la Commission des Douze, qui est composée de MM. de Man, Wauters, Bouchery, De Block, Spaak, Delattre, Mertens, Jaunieux, Merlot, Baset et Anseele. Ce sont en grande partie, des modérés.

Commencée à 14 h., la réunion a pris fin à 16 h. 30.

Il n'y a pas eu de communiqué officiel à l'issue de la réunion.

M. Vandervelde a dressé une liste des différentes personnes qu'il compte rencontrer avant mercredi soir et qui appartiennent aux éléments démocratiques de la Chambre.

Mardi après-midi, M. Vandervelde a eu des conversations avec M. Pierlot, président de l'Union catholique, et M. Hymans, un des chefs du parti libéral. Il continuera ses consultations mercredi dans la journée.

L'intervention des Soviets

Dans l'interview qu'il a accordée aux journalistes à l'issue de son entrevue avec le Roi, M. Jacquemotte a insisté sur le fait qu'elle avait été autorisée par le Comité directeur du Parti communiste. « Mais il n'a pas ajouté, écrit « L'Etoile Belge » que, avant de se rendre à l'invitation royale, il en avait également référé aux camarades Roubinine, ministre des Soviets, et Antonoff, délégué à la légation du Komintern. C'est donc après avoir reçu l'autorisation du représentant d'un gouvernement étranger que M. Jacquemotte s'est rendu au Palais ! Ce sont, en réalité, les vues de Moscou, notamment en matière de politique extérieure, qu'il a exposées au Chef de l'Etat belge. »

La jeunesse libérale demande « le nettoyage du parti »

La presse libérale reproduit cet appel:

« La jeunesse libérale estime qu'il est plus que temps de faire dans le parti le grand nettoyage.

« Nous ne voulons pas de mandataires dont l'intégrité politique, financière ou morale puisse être suspectée. Nous ne nommerons personne pour le moment. Nous espérons que d'ici le 7 juin, ceux dont nous ne voulons plus, comprendront d'eux-mêmes qu'ils doivent se retirer discrètement. S'ils ne le font pas, nous espérons de tout cœur que le Conseil national leur fera comprendre le geste qu'ils doivent faire. S'ils ne s'inclinent pas, la jeunesse libérale les traquera impitoyablement.

« Vous voilà avertis, MM. les intégrables. Vous avez un sursis. Nous vous donnons un bon conseil : profitez-en. »

Une réunion des droites agricoles

Les droites agricoles de la Chambre et du Sénat, se sont réunies, mardi. Elles ont établi les revendications qui doivent être acceptées par le futur gouvernement s'il veut avoir l'appui des agriculteurs. Ceux-ci réclament la valorisation des céréales, la réforme fiscale et l'attribution à un catholique du portefeuille de l'Agriculture.

M. Max, bourgmestre de Bruxelles, à Paris

Le bourgmestre de Bruxelles se trouve depuis mardi, à Paris, où il a visité la Foire et particulièrement les stands belges. M. Max assistera mercredi à la réception de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique.

Le Congrès national des avocats, à Metz

Metz, 2 juin. — Le Congrès national des avocats a ouvert sa séance de travail, mardi matin, à 9 h., sous la présidence du bâtonnier Spriet, de Lille.

Me Decugis, de Paris, a présenté un rapport sur la réorganisation judiciaire et Me Fournier, de Paris, sur la représentation en justice de paix.

Dans l'après-midi, les congressistes, au nombre de 400 environ, ont été reçus par la municipalité de Metz et par la Chambre de commerce.

Une délégation de l'Association nationale des avocats de France s'est rendue à Nubecourt (Meuse).

On sait que c'est dans le cimetière de cette petite commune meusienne que repose le bâtonnier Raymond Poincaré.

Une gerbe de fleurs a été placée sur la tombre du grand Lorrain, une superbe couronne de fleurs naturelles a été déposée par les représentants des barreaux étrangers.

Le bâtonnier Spriet, de Lille, a évoqué la grande figure de Raymond Poincaré.

Le bâtonnier Payren, de Paris, ancien collaborateur du bâtonnier Raymond Poincaré a prononcé à son tour un émouvant éloge du grand avocat disparu.

M. Pathiot, avocat à la Cour de Paris, a dit ensuite une poésie dont les vers étaient un hommage ému à la mémoire de Raymond Poincaré.

M. von Ribbentrop à Croydon

Londres, 2 juin. — M. von Ribbentrop, accompagné de sa femme, venant de Mount-Stewart, la résidence de lord Londonderry où il vient de passer le week-end, est arrivé par avion spécial à Croydon à 12 h. 30.

L'ambassadeur extraordinaire a déclaré : « Je me rends à Londres. Je ne sais combien de temps j'y resterai, mais je ne retournerai pas à Mount-Stewart. Je rentrerai sous peu à Berlin par la voie des airs. »

M. von Ribbentrop a affirmé que son séjour chez le marquis de Londonderry n'avait eu aucun caractère politique.